

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00259
Numéro SIREN : 810 825 562
Nom ou dénomination : LA COMPAGNIE ATELIERS PEYRACHE

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/001784

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DU PUY EN VELAY

A2021/001784

Dénomination : LA COMPAGNIE ATELIERS PEYRACHE
Adresse : Zone Artisanale Robert 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY
N° de gestion : 2018B00259
N° d'identification : 810825562
N° de dépôt : A2021/001784
Date du dépôt : 16/06/2021
Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 03/06/2021 AG



260895



260895

LA COMPAGNIE ATELIERS PEYRACHE

Société par actions simplifiée au capital de 565 543 euros

Siège social : Zone Artisanale Robert – 43140 Saint-Didier-en-Velay

810 825 562 RCS Le Puy en Velay

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 3 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le 3 juin,
A 14 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au sein des locaux de Regus situés au 2, rue Jean Lantier – 75001 PARIS, sur convocation du Président faite par lettre recommandée avec accusé de réception et par email adressés le 28 mai 2021 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- M. Ludovic GAUDIC,
- Mme Corinne GAUDIC,
- LG Holding, représentée par M. Ludovic GAUDIC,
- FIP PME Index, représentée par APICAP, elle-même représentée par M. Philippe PRONOST,
- FREMALPI, représentée par APICAP, elle-même représentée par M. Philippe PRONOST,
- FIP PLURIEL ATLANTIQUE [N°2], représentée par APICAP, elle-même représentée par M. Philippe PRONOST, et
- FIP GRAND ANGLE 2, représentée par APICAP, elle-même représentée par M. Philippe PRONOST.

L'Assemblée est présidée par Mme Corinne GAUDIC, en sa qualité de Président de la Société (le « **Président** »).

M. Benjamin ROBERT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est présent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 467 063 actions (soit 270 100 actions ordinaires et 196 963 actions de préférence P1) sur les 467 063 actions ayant le droit de vote.

La Présidente constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes, et
- la feuille de présence et la liste des associés.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Projet de révocation de la société LG Holding de ses fonctions de Directeur Général de la Société ;
- Le cas échéant, nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement ;
- Projet de révocation de la société LG Holding de ses fonctions de membre du Comité Stratégique ;
- Le cas échéant, nomination d'un nouveau membre du Comité Stratégique en remplacement ;
- Pouvoir en vue des formalités.

[...]

PREMIERE RÉOLUTION : Projet de révocation de la société LG Holding de ses fonctions de Directeur Général de la Société

[...]

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la société LG Holding et pris acte de ses observations, et après délibération, décide de révoquer la société LG Holding de son mandat de Directeur Général de la Société, avec effet immédiat [...].

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, l'ensemble des actionnaires votant en faveur de cette résolution à l'exception de M. Ludovic GAUDIC et de la société LG Holding.

DEUXIEME RÉOLUTION : Nomination d'un nouveau Directeur Général

[...]

En conséquence de la révocation de la société LG Holding de son mandat de Directeur Général de la Société décidée à la première résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale décide, après en avoir délibéré, de nommer, en qualité de Directeur Général de la Société, avec effet à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

La société PWT, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social situé 99, rue Pierre Corneille – 69003 Lyon, représentée par son Président, M. Cyril PETITJEAN.

La société PWT a fait savoir qu'elle acceptait sa nomination en tant que Directeur Général de la Société et qu'elle ne faisait l'objet d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, l'ensemble des actionnaires votant en faveur de cette résolution à l'exception de M. Ludovic GAUDIC et de la société LG Holding.

[...]

CINQUIEME RÉOLUTION : Pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 14h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



Mme Corinne GAUDIC

Présidente